

L'ALBERTVILLOIS

Le journal d'information de la Ville d'Albertville

Janvier - Février 2024

#45



p. 3
Portrait
de Rodolphe Tosi

p. 7 à 11
DOSSIER
Ensemble,
tous solidaires

p. 17
Urbanisme :
les autorisations
de travaux



Chères Albertvilloises, Chers Albertvillois,

Au quotidien, l'équipe municipale et les agents de la commune font leur possible pour améliorer la qualité de vie à Albertville. Ce numéro s'attache ainsi à présenter une forte caractéristique albertvilloise : la solidarité.

Avec un nombre d'associations important par rapport à d'autres villes de même taille ou plus grandes, les Albertvillois savent s'engager et s'entraider.

Ce numéro commence par un hommage à Rodolphe Tosi qui restera un formidable exemple de courage et d'engagement pour notre nation.

La santé est aussi une préoccupation majeure des habitants. Consciente de cela, la Ville aide à l'installation de deux nouveaux médecins généralistes et soutient d'autres initiatives de santé publique comme l'ouverture de la halte relais de France Alzheimer 73.

Nous continuons les aménagements dans les quartiers et développons l'organisation d'activités sportives et culturelles pour mieux accueillir et faire grandir notre jeunesse. Albertville a rejoint en décembre le programme EduRénov pour la rénovation énergétique

de toutes les écoles primaires. Le Conseil Municipal des Jeunes d'Albertville organise un de ses premiers événements avec la soirée lycéenne, courant janvier.

Après les festivités de fin d'année, le prochain temps fort culturel est la première co-diffusion de 2024 avec *Sens Dessus Dessous* d'André Dussollier. Vous trouverez dans ces pages une présentation de son seul en scène.

Le Conseil municipal et les agents des services municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2024 et vous donnent rendez-vous le mercredi 17 janvier prochain à 19h15, à la salle de la Pierre du Roy, pour la présentation des vœux aux Albertvillois.

Frédéric Burnier Framboret
Maire d'Albertville
1^{er} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère

Rodolphe Tosi, ce héros

Rodolphe Tosi nous a quittés le 21 octobre dernier à l'âge de 96 ans. Figure d'Albertville depuis plusieurs générations, nous avons souhaité rendre un dernier hommage à cet homme de courage qui s'est battu pour notre liberté.

Né à Modane en 1926, on peut dire sans exagérer que la dureté de la vie ne l'a pas épargné. Il a commencé à travailler à l'âge de 13 ans comme coiffeur et, à 14 ans, il se retrouve orphelin.

À 17 ans, à Chambéry, il se fait arrêter par la Milice qui le soupçonne d'avoir de faux papiers. Il devra son salut à un jeune milicien antibolchevique avec qui il était sur les bancs de l'école.



Il rejoint le maquis de Chartreuse, devenu le "bataillon de Chartreuse" en 1944 puis intègre la compagnie Hugues et participe à la libération de Voiron. Ensuite, Rodolphe Tosi rentre dans la première armée française à Lyon. Il est confronté à la mort notamment celle de jeunes allemands fusillés. Ce sont des souvenirs dont il parlait souvent et qu'il ne pouvait oublier.

À cette époque, il est amoureux de ski et son souhait est d'intégrer les Chasseurs Alpains. Mais il rejoint finalement les tirailleurs sénégalais (13^{ème} RTS) au sein de la 9^{ème} Division d'Infanterie Coloniale. Il participe à la campagne d'Alsace. Le 20 janvier 1945, il libère, avec sa compagnie, la commune de Lutterbach dont il deviendra « citoyen d'honneur ».

En octobre 1945, Rodolphe Tosi part pour l'Indochine. Il ne souhaite pas faire de carrière militaire mais il se porte volontaire et intègre la 6^{ème} compagnie, celle du Général Bigeard. Il passe par Saïgon, Tonkin et arrive en mars 1946 à Haïphong où il risque sa vie encore une fois. Il participe à l'ouverture du chemin de fer d'Hanoï à Haïphong dans des conditions de guerre avec de multiples bombardements. Il gardera en mémoire de l'Indochine de magnifiques paysages mais aussi des conditions de vie extrêmes.

Il débute 2^{ème} classe et finit caporal à titre exceptionnel. Le commandant Thiers lui proposera de s'engager et de le nommer sergent. Rodolphe Tosi refusera.

Les faits de guerre de Rodolphe Tosi sont récompensés par de nombreuses décorations dont celles d'officier de la Légion d'honneur et de la Croix de guerre 1939-1945. Il s'est vu aussi conférer la plus haute distinction militaire, la Médaille Militaire. C'est avant tout le souvenir de ses chefs qu'il retenait et l'estime qu'ils lui portaient.

À Albertville, il fut coiffeur pendant plusieurs décennies au salon de coiffure des Adoubes, place Charles-Albert. Nous lui devons aussi la stèle des Anciens d'Indochine, créée officiellement le 28 juin 1996 grâce



au comité de réalisation. Ce dernier était composé entre autres d'Albert Gibello et du Général Jean Pascal.

Rodolphe Tosi a toujours honoré de sa présence les cérémonies albertvilloises et c'était un plaisir de l'écouter nous raconter ses aventures. Elles étaient nombreuses, valeureuses et souvent narrées avec beaucoup d'humilité et toujours une pointe d'humour.

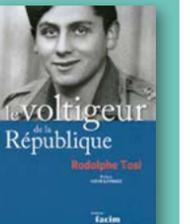
En 2015, il recevait la médaille de la Ville d'Albertville. Aujourd'hui, au-delà des décorations, ce sont son investissement, son courage et sa fidélité que nous souhaitons honorer.



Lors de son appel du 18 juin 1940, le Général de Gaulle déclarait : « *Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas* ». Rodolphe Tosi était la flamme de la résistance pour notre commune et elle ne s'éteindra pas.

Pour découvrir plus amplement sa vie :

Le voltigeur de la République : du maquis de la Chartreuse à la guerre d'Indochine, Rodolphe Tosi et Jean-Luc Favre Reymond, Fondation Facim, 2021.



SOMMAIRE

ENTREPRENDRE

- P. 3 Hommage à Rodolphe Tosi
- P. 4-5 Travaux, restauration et aménagements
- P. 6 Environnement

ACCOMPAGNER

- P. 14 Bons plans jeunesse
- P. 15 Don du sang, nouveaux médecins, SAUV Life, chocolats
- P. 16 France Alzheimer, grand froid, monoxyde de carbone

DÉCOUVRIR

- P. 17 Urbanisme
- P. 20 Écran ouvert, soirée CMJA, André Dussollier
- P. 21 Balade pédestre
- P. 22 1000 Figures, Boxe, Fête de la musique, cavalière médaillée
- P. 23 Agenda

DOSSIER

- P. 7 à 11 Ensemble, tous solidaires

- P. 12-13 Albertville en images
- P. 18 Expression libre
- P. 19 Infos mairie

L'Albertvillois, magazine municipal édité par la Ville d'Albertville, 12 cours de l'Hôtel de Ville, 73207 Albertville Cedex
 • Directeur de la publication : Frédéric Burnier Framboret, maire
 • Rédactrice en chef : Delphine Hinard
 • Maquette : Coralie Kintz

• Rédaction : Lucie Grodet
 • Dépôt légal : décembre 2018
 • Crédits iconographiques : Ville d'Albertville, Département de la Savoie, Freepik, ©Pauline Maillet, ©Maria Letizia Piantoni, @Paul Dupont
 • Conception et réalisation : Service communication

• Distribution : Tri Vallées, Gilly-sur-Isère
 • Impression : Imprimerie Lorraine Graphique
 • Tirage : 12 000 exemplaires sur papier 100% PEFC

Si vous rencontrez des problèmes de distribution concernant ce magazine ou si vous avez des questions s'y rapportant, n'hésitez pas à contacter le Service Communication au 04 79 10 43 14 ou par courriel : communication@albertville.fr

Taille « libre » pour les arbres !

Les tilleuls et les platanes d'Albertville changent de branche (ou presque). Historiquement, ces arbres sont taillés en « têtes de chat » assez drastiquement. Cela engendre une fragilité de l'arbre (possibilité accrue de maladie, de champignons) et un affaiblissement général de la plantation. La Ville d'Albertville a décidé de passer à une taille plus douce pour mieux préserver ces végétaux qui verdissent routes et axes urbains. Dite « libre », la nouvelle taille participera à l'entretien sans modifier la forme ou le volume naturel de l'arbre. Entretemps, une taille « de conversion » (ou semi-libre) prendra place sur les 7 prochaines années pour évoluer de l'élagage structuré à l'élagage semi-libre.

Cette technique de taille semi-libre a pour objectif :

- **D'accroître le développement de la surface foliaire (feuilles) qui participe à éviter les ilots de chaleur et à préserver fraîcheur et humidité,**

- **De diminuer les déchets verts et le temps d'intervention des agents.**

Partie intégrante du Grenelle de l'environnement, cette action participe à l'amélioration du cadre de vie des habitants tout en adaptant nos espaces verts au dérèglement climatique.

En tous, 251 arbres sont concernés par cette modification, de quoi mieux respirer.



Calendrier de la taille :

- Place Charles Albert du 25 au 29 décembre,
- Rue du Docteur Merlot du 8 au 12 janvier,
- Quai des allobroges du 19 février au 1^{er} mars.

Des bâtiments municipaux en transition énergétique

Depuis quelques mois, des travaux sont réalisés au 45 avenue Jean Jaurès dans les locaux des services municipaux Enfance, Jeunesse et Médiation sociale et Prévention. La fin du chantier est prévue pour le printemps 2024 où vous pourrez trouver un guichet unique totalement réaménagé afin d'améliorer l'accueil des Albertvillois.

La **1^{ère} phase** comportait la démolition complète du rez-de-jardin pour réhabiliter entièrement l'espace afin d'accueillir les services dans de nouveaux bureaux. Le remplacement complet des menuiseries extérieures a été effectué pour une isolation optimisée.

Le nouveau plan de l'étage se compose aussi d'un espace détente, d'une salle de réunion, de sanitaires PMR (personne à mobilité réduite) et d'un abri pour 10 vélos.

La **2^{nde} phase** comprend les travaux de réaménagement de la zone d'accueil au public pour créer un sas d'attente et une accessibilité aux PMR. Les différents remodelages des bureaux permettront la création d'une tisanerie ainsi qu'une meilleure diffusion du chauffage par cassette au plafond. Cela s'accompagnera de la mise en place de brise-soleil orientables pour protéger la façade Sud-Ouest.

Économies d'énergie

Remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur réversible (dimensionnée pour pouvoir couvrir le bâtiment complet)

25 800 kWh/an en moins

Changement des éclairages existants par des LED

Gain de **6600 kWh/an**

Remplacement des menuiseries extérieures

10 à 15% d'économies d'énergie sur cet étage



Restauration du monument aux morts 14-18 et 39-45



Travaux express

Des jeux pour Saint-Sigismond



Sur l'aire de jeux de Saint-Sigismond, deux nouvelles structures ont été inaugurées en octobre 2023. Faits de bois et aux normes pour une utilisation optimale par les enfants, la balançoire « Nid d'oiseau » (1 à 14 ans) et le jeu de grimpe « Forêt du gnome » (4 à 14 ans) ont étoffé l'offre du parc situé derrière la Croix de l'Orme. Le budget d'achat et d'installation de ces deux nouveaux agréments et des sols adaptés s'élève à 9 423 € pour la balançoire et 31 392 € pour la Forêt.

Nouveau City stade à la Contamine

Élus municipaux et enfants du quartier ont inauguré le City stade lors d'un match de foot amical. Début juillet 2023, à la demande des jeunes du quartier et par l'intermédiaire du tiers-lieu Vita'mine, le revêtement des sols a été remplacé pour 15 500€.



Cette rénovation a été suivie de la création d'un « street workout » (espace d'entraînement physique extérieur). Avec le service Médiation sociale et prévention de la délinquance, deux jeunes ont pu être reçus en Mairie pour échanger autour du projet.

Cet espace a été réceptionné début octobre pour un coût de 11 348 € et s'inscrit à la suite d'autres installations du même type au Champ de Mars et au parc Henry Dujol.

Couronné de nouveautés

Dans un souci de sécurisation et de préservation de l'héritage olympique, des travaux sont effectués sur le mât olympique. Commencée en janvier, cette rénovation devrait s'achever fin avril 2024.

Il s'agit de remplacer la couronne principale du mât pour une nouvelle structure. L'apparence sera respectée à l'aide d'une reprise des peintures sur la structure neuve.

De même, une ligne de vie sera installée à l'intérieur du mât pour stopper toute chute possible et mieux sécuriser l'ascension.



De nouveaux aménagements au Parc

En 2023, cinq tables ont été installées dans le Parc Olympique. Elles ont été fabriquées et placées par le Centre Technique Municipal. Sous l'ombre des arbres et autour du mât olympique vers le tir à l'arc, elles bénéficient d'un franc succès pour ceux qui viennent se restaurer, regarder les sportifs à l'œuvre etc... L'une d'entre elles est adaptée pour accueillir un fauteuil roulant.

Pendant le premier semestre 2024, deux nouvelles tables seront ainsi installées sur le même principe entre le skatepark et le pumprack. Les deux seront fonctionnelles pour les personnes à mobilité réduite avec une place réservée aux fauteuils roulants.



Feux piétons pour malvoyants



La Ville d'Albertville est équipée d'un dispositif de feux sonores dédiés aux personnes malvoyantes sur plusieurs feux de circulation. Ce matériel permet, à l'aide d'une télécommande, d'activer un signal sonore lorsque le feu est au rouge et de traverser le passage piéton en toute sécurité.

Les feux équipés sont présents sur les secteurs suivants :

- Sous-Préfecture

- Carrefour Pont des Adoubes et Avenue des Chasseurs Alpins
- Carrefour Pont du Mirantin et Avenue des Chasseurs Alpins
- Carrefour Avenue Jean Jaurès et Avenue Commandant Dubois

Une dizaine de télécommandes sont disponibles pour les administrés qui en ont besoin sur demande par courriel à ville@albertville.fr ou à l'accueil de l'Hôtel de Ville.



Passez à la chaleur renouvelable !

Les systèmes concernés par le Contrat de chaleur sont les chaufferies biomasses et les réseaux de chaleur, le solaire thermique et la géothermie.

Tout porteur de projet de production de chaleur renouvelable ayant un numéro SIRET sur le territoire d'Arlyère est concerné qu'il soit public ou privé (hors particuliers).

Un projet d'énergie thermique renouvelable a plusieurs avantages :

- Réduire son impact environnemental, notamment son empreinte carbone,
- Réduire son impact sur le réchauffement

climatique,

- Rendre son territoire plus résilient face à la volatilité des prix et à la disponibilité des énergies fossiles,
- Maîtriser son budget de fonctionnement,
- Favoriser le tissu économique local (installateurs, fournisseurs de bois, etc...).

Quels financements ?

Le financement porte à la fois sur les aides à la décision (études de faisabilité, schémas directeurs, etc...) ainsi que sur les investissements pour réaliser les travaux. Les subventions peuvent atteindre jusqu'à **80% du coût de l'installation**. Les financeurs du dispositif du Contrat de Chaleur sont l'État via l'ADEME et le Fonds Chaleur.



Pour en savoir plus, contactez Robin Hemmerlé par courriel à ccr@arlyere.fr ou au 06 75 57 97 14.



Je composte, tu compostes, nous compostons...

Depuis 2019, plusieurs plateformes de compostage de quartier ont été mises en place grâce au partenariat entre la Ville d'Albertville et le service de Valorisation des déchets d'Arlyère.

Des « bio-seaux » sont disponibles, gratuitement, à l'accueil d'Arlyère pour transporter ses déchets compostables.

Dès que le compost est arrivé à maturité, les habitants, utilisateurs des composts, peuvent en récupérer dans le bac de maturation. Une information est alors affichée par Arlyère sur les composteurs.

La récupération est libre et gratuite. Le compost mûr se reconnaît quand il ressemble à de la terre.

Les sites de compostage ouverts au public à Albertville sont :

- Place du petit marché, derrière le Dôme,
- Square Soutiras, jardin du bâtiment l'Arpège, à côté du petit parc à chiens,
- Parc Aubry, à côté du bâtiment de la Trésorerie,
- Parking des Reisses (Avenue Eugène Ducretet),

- Conflans, dans le parc de la « Maison Perrier de la Bâthie » derrière le restaurant grec,
- Parking de la Croix de l'Orme.

Un nouveau site de compostage vient d'être implanté entre le parking de l'hôpital et l'avenue Winnenden, en face de l'E.R.E.A, au niveau du rond-point, à côté de la voie ferrée.

Covoiturez avec BlaBlaCar Daily

Depuis le 16 octobre 2023, **quatre territoires se sont associés en faveur du covoiturage** : l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise, les Syndicats mixtes de l'Avant-Pays Savoyard et du Pays de Maurienne et l'Agglomération Arlyère.

En rejoignant le dispositif déjà existant sur Grand Lac, Coeur de Savoie et Grand Chambéry, **l'ensemble du département de la Savoie** est à présent couvert par un service unique, simple et performant de covoiturage.

L'extension de cette solution de covoiturage témoigne de la volonté commune des collectivités locales de créer des alternatives d'écomobilité locales et solidaires.

Les plus :

- Les trajets de 5 km à l'intérieur du département de la Savoie sont offerts pour les passagers et indemnisés pour les conducteurs via l'application BlaBlaCar Daily,
- L'État offre 100€ pour les nouveaux covoitureurs du quotidien qui réalisent 10 trajets en 3 mois.

Comment ça marche ?

1. Téléchargez l'application BlaBlaCar Daily,
2. Créez votre compte,
3. Renseignez vos horaires, faciles à changer d'un jour à l'autre,
4. L'application vous propose des covoitureurs !



Solidarité(s)

Dans un contexte d'inflation et de pouvoir d'achat en baisse, il est important de prendre soin des populations plus vulnérables mais aussi de maintenir une qualité de vie pour tous.

Dans le domaine de l'action sociale et de la solidarité, le Département est l'institution compétente. Néanmoins, la Ville peut servir de porte d'entrée à l'obtention des aides et à l'accompagnement des personnes de tout âge et de tout milieu qui peuvent avoir besoin d'aide. Le Centre communal d'action sociale (ou CCAS) est le premier endroit où vous rendre pour ce type de demande.

Albertville se retrouve aussi à l'initiative ou en soutien de projets comme l'épicerie solidaire ou l'aide à la réinsertion par RES'sources. En ce qui concerne les valeurs attachées à la solidarité, que cela soit par le travail avec les associations caritatives ou les autres institutions, la commune s'attache à promouvoir l'entraide et assister les actions privées ou publiques qui y participent.

En priorité, la Ville veut préserver l'accès à l'alimentation, la santé et les espaces de contacts humains à sa population.



Ensemble, tous solidaires

La solidarité est une « assistance mutuelle ». Fondamentale à toute société et liens sociaux, elle permet aux personnes en situation de fragilité (économique, physique, mentale etc.) de se relever et de contribuer en retour au bon développement de la société. En soi, la solidarité ce n'est pas avoir un côté « assisté » et un côté « aidant » mais c'est être tous acteurs pour une vie meilleure.



Au niveau municipal, ce rôle est principalement celui du Centre communal d'action sociale (ou CCAS). Ce centre s'occupe de tous les âges, de la jeunesse aux aînés, en privilégiant l'accès aux droits, à la santé et à l'emploi. Des personnels formés ou diplômés en tant qu'assistants sociaux guident les personnes accueillies auprès de la bonne institution ou aident à la confection de dossiers d'aide sociale. Arlysère, avec le Centre intercommunal à l'action sociale (CIAS) s'occupe des personnes âgées et leur permet de découvrir activités, ateliers etc. le plus souvent gratuitement.

Écouter la jeunesse

Le CCAS participe au Point Écoute Familles Parents Jeunes mis en place par la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des Savoie.



Il permet aux jeunes de 10 à 25 ans en situation problématique (rupture de dialogue, isolés, harcelés etc.), seuls ou accompagnés de leur famille, d'être soutenus et accompagnés par des professionnels. Le point Écoute consiste en des entretiens gratuits et confidentiels avec un binôme à la Maison des associations. Une permanence téléphonique est aussi disponible tous les jeudis de 12h à 14h.

Pour plus d'informations : 04 79 37 11 14 (répondeur 24h/24) ou paej.tarentaise@sauvegarde2savoie.fr



Domicilier les travailleurs

Le CCAS a l'obligation de domicilier toute personne sans domicile stable ayant un lien avec la commune et qui souhaite prétendre aux prestations sociales. Les demandeurs sont le plus souvent des personnes logeant chez l'habitant ou en Centre d'hébergement d'urgence ou encore des personnes dont l'activité professionnelle les oblige à se déplacer régulièrement.



La domiciliation leur permet d'avoir une adresse pour tous leurs documents officiels et demandes aux institutions (prime d'activité, changement de carte d'identité, impôts...).

Pas de petites économies

Les aides financières dépendant du CCAS sont versées uniquement sur demande des travailleurs sociaux (assistantes sociales etc...). Néanmoins, la Ville d'Albertville a un « budget solidarité ». Il comprend, par exemple, le fonds d'urgence dans les cas où le droit commun est empêché (lorsqu'il n'existe pas d'aide prévue pour cette situation). L'attribution se fait au cas par cas après étude du dossier par une Commission permanente.

De manière plus générale, la municipalité a fait le choix d'ajuster tous ses tarifs (Enfance, Jeunesse, Centre socioculturel, restauration scolaire etc.) en fonction du quotient familial. Les Albertvillois payent les prestations en fonction de leurs revenu et situation familiale. Ce quotient est calculé par la CAF.

Petit crédit pour grand projet



Vous avez un statut qui vous empêche l'accès à un crédit (travailleur précaire, apprenti, étudiant, retraité etc.) mais possédez une capacité, même limitée, à rembourser ? Si vous avez besoin d'améliorer votre mobilité, de vous former, d'accéder à un logement ou d'équiper le vôtre, de pallier à des dépenses de santé ou dues à un événement familial (frais juridiques ou d'obsèques), vous pouvez mobiliser un microcrédit personnel. C'est un prêt à taux fixe et remboursable par mensualités constantes. Sur Albertville, le CCAS collabore avec France Active qui porte la plateforme de microcrédit en Savoie.

Plus d'informations auprès du CCAS au 04 79 10 45 00.

CCAS par an :

200 demandes de domiciliation pour 175 effectives en 2023

35 à 40 familles prises en charge par le Point Écoute

10 000 € d'aides financières transmises aux travailleurs sociaux



Complémentaire santé solidaire

Une complémentaire santé solidaire existe depuis plusieurs années pour assurer aux publics vulnérables une prise en charge des frais de santé au-delà de la Sécurité sociale. Afin de compléter ce dispositif, Albertville étudie de proposer aux Albertvillois une complémentaire santé (mutuelle) à moindre frais, en lien avec la Région qui a annoncé la mise en place d'une complémentaire santé solidaire régionale début 2024. En complément, l'opération « Zéro reste à charge » de l'Etat permet aux personnes vulnérables de ne pas avoir d'honoraires ni de dépenses santé.

Pour savoir si vous y avez droit, vous pouvez contacter le CCAS.

Registre des personnes isolées

La Ville d'Albertville tient un registre des personnes isolées pour qu'elles puissent être accompagnées en cas de problème sur la commune (canicule, grand froid, inondations...). Il est sur la base du volontariat (les personnes ou leurs proches s'inscrivent). Si vous savez qu'une personne seule vit à proximité, ce n'est pas la dénoncer que l'inscrire mais faire votre devoir civique et solidaire. Cela permet à la Ville d'organiser une veille de son bien-être (comme des appels réguliers...).

Plus d'informations page 16.



Santé mentale : tous en forme

La semaine d'information sur la santé mentale revient tous les ans au mois d'octobre. Tout au long de cette semaine, tables rondes, pièces de théâtre, ciné-débats et autres temps conviviaux sont ouverts à tous et le plus souvent gratuitement. Les institutions, associations et personnels de santé participant désirent expliquer, échanger autour des troubles psychiques ou de la santé mentale en général. Ce dialogue est important dans son horizontalité, professionnels et personnes touchées parlent sur le même plan pour construire des solutions, améliorer des situations vécues...

Cette semaine est aussi essentielle dans la pluralité des points de vue et des approches qu'elles abordent. Cette diversité est réalisée grâce aux différents partenaires locaux (GEM Renaissance, Chardon Bleu, Tiers-lieu Vita'mine, Amis du cinéma...) et institutionnels (Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé, Agence régionale de santé, Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques, UDAF, Centre hospitalier de la Savoie...).

Selon l'OMS (organisation mondiale de la santé), la santé mentale est un « état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté » et « représente bien plus que l'absence de troubles mentaux ».



3 questions à Yves Brèche

Conseiller municipal délégué aux affaires sociales et aux personnes en situation de handicap

et Davy Coureau
Conseiller municipal délégué aux solidarités dans la ville



1 - Quels sont les apports du CCAS aux personnes qui y sont suivies ?

Le CCAS (centre communal d'action sociale) est le « bras armé » de la commune en matière d'action sociale. Il a, comme les 5 doigts de la main, 5 actions essentielles : accueillir, écouter, informer, accompagner et aider. En plus des activités quotidiennes (aide alimentaire d'urgence, point écoute jeune etc.), le CCAS soutient aussi d'autres initiatives (l'épicerie solidaire) ou aide à l'organisation d'événements solidaires comme la Semaine d'Information sur la Santé Mentale.

Le CCAS a aussi un partenariat avec le Département pour les personnes bénéficiaires du RSA (revenu de solidarité active). Elles sont accompagnées pour reprendre une activité professionnelle ou débiter une formation et, dans tous les cas,



pour aboutir au relèvement de leur situation.

Plus généralement, le CCAS reste la première porte d'entrée pour pouvoir être orienté vers les aides adaptées et les institutions compétentes si besoin.

2 - Quelle(s) perspective(s) la Ville prévoit dans le domaine du social ?

Par exemple, la Ville soutient la création de lieux de sociabilité. Il existe des personnes isolées à Albertville (par exemple sans famille proche, etc...) et ces lieux solidaires permettent de rompre l'isolement. Ainsi, à l'initiative de la Ville, l'épicerie Le Panier de Thérèse a été créée par un collectif d'associations conduit par le CAPS. C'est un lieu où mixité des publics et esprit d'ouverture sont les maîtres-mots.

La municipalité souhaite développer concrètement l'ADN solidaire des Albertvillois via le projet de création d'une réserve citoyenne. Encore à ses débuts, ce projet consiste en un groupe de réservistes prêts à aider les personnes isolées ou fragilisées par des aléas. Cette réserve servirait aussi dans des activités plus pérennes au profit d'un public vulnérable en lien avec les acteurs déjà présents comme la Croix-Rouge ou les Bénévoles 92, experts en la matière.

Si Albertville a une vraie force dans son tissu associatif, il est essentiel de le soutenir et de le pérenniser.

3 - Que fait la municipalité pour aider les différents acteurs de la solidarité ?

Les associations caritatives sont un élément indispensable de la solidarité. Nous organisons deux réunions plénières par an pour que les associations se rencontrent

et partagent leurs actions. Ces échanges créent une meilleure cohésion des acteurs et des moyens. Ils permettent aussi d'avoir un retour d'informations complet entre associations de terrain et institutions. Ces réunions sont aussi un moment où certains projets peuvent être expliqués pour mieux mobiliser les associations aux côtés de la Ville.

Il y a une recherche de complémentarité pour que tout le monde aille de l'avant, ensemble. Cela se retrouve dans les relations que nous avons avec le Département qui a la compétence principale sur l'action sociale. Il s'occupe essentiellement des familles avec enfants, là où la Ville se concentre sur les personnes seules ou couples sans enfants. D'autres volets sont utilisés pour aider les associations en lien avec les élus et les services municipaux :

- Aides directes avec les subventions qui ont souvent connu une majoration depuis 2020 pour les associations caritatives,
- Aides indirectes avec la mise à disposition de salles, de tarifs préférentiels, l'envoi d'un agent du CCAS en soutien, le relais de communication, le Forum des associations...



Mais la solidarité concerne aussi l'action de tous les citoyens ainsi que celle des partenaires privés (entreprises, commerces...). Les associations caritatives ont besoin de dons surtout dans le contexte actuel pour continuer leur activité, c'est capital !

Les acteurs de la solidarité

Épicerie solidaire

Une **épicerie solidaire** est ouverte à tout le monde mais on y retrouve deux prix pour un produit : un prix plus bas pour les personnes dans le besoin et un prix « solidaire » pour les autres clients qui achètent également des produits de qualité et contribuent à la pérennité du modèle de commerce solidaire. Le prix solidaire n'est pas plus cher qu'ailleurs et reste attractif.

Une **épicerie sociale**, comme celle tenue par la Croix-Rouge sur Albertville, est ouverte uniquement aux personnes à revenus faibles et propose des produits alimentaires, d'entretien et d'hygiène à coût réduit.

De quoi remplir son panier avec le sourire

Depuis novembre 2022, une **épicerie solidaire** est ouverte sur Albertville. Appelée « Le Panier de Thérèse » et

située au pied de la Tour n°3 du Val des Roses, elle permet de remettre au cœur du quartier un commerce de proximité. Ses employés sont principalement en contrat d'insertion (comme c'est aussi le cas pour RES'sources) pour favoriser l'emploi.

Elle a un double objectif :

- Permettre un accès à une **alimentation de qualité, locale et dans une dynamique écologique** pour toutes les classes sociales. Cela crée un cercle vertueux en participant aux circuits courts et à la vie de quartier, en soutenant les maraîchers et artisans locaux et en permettant l'accès aux habitants les plus démunis à bien se nourrir,
- Créer du **lien social, une mixité et un lieu de vie au sein du quartier du Val des Roses.**

Le Panier de Thérèse entend développer bien plus que le côté consommateur en créant une véritable communauté autour d'ateliers, de rencontres, de réunions (cours de cuisine, accès aux droits, etc...). Il se prépare aussi à être point relais de paniers de fruits et légumes des maraîchers locaux.



Fin 2023 :

180 à 200 familles en bénéficiant pour **100 à 120** foyers solidaires
4 salariés en contrat d'insertion

Mutualisation des efforts

La solidarité est une composante de l'ADN albertvillois. On le voit avec le très fort tissu associatif et le nombre d'associations par rapport à la taille de la Ville. Le travail des élus municipaux est de soutenir ces initiatives bénévoles ainsi que de faire le lien entre les citoyens et les autres acteurs du domaine social.

Pour cela, la Ville d'Albertville travaille étroitement avec le Département mais a aussi des partenariats avec les associations de solidarité d'Albertville. Le but est de réussir à faire des actions conjointes, à mutualiser les moyens humains, matériels, etc... pour toucher le plus grand nombre.

En parallèle, des actions d'information sont menées comme la conférence sociale du 8 décembre dernier, organisée par le Département. Elle avait pour objet l'alimentation sur le territoire. Les échanges créés par ces réunions sont une grande source d'idées et de projets pour l'avenir d'Albertville.



ADRESSES UTILES

Centre communal d'action sociale (CCAS)

7 rue Pasteur
Tél. 04 79 10 45 00

Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) Pôle Personnes Agées

L'Arpège, 2 avenue des Chasseurs Alpins
Tél. 04 79 10 48 48

Courriel : contact@arlysere.fr

Centre social pôle accueil (assistantes sociales)

45 avenue Jean Jaurès - Hall 1
Tél. 04 79 89 57 20

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

Tél. 04 79 75 39 60
Courriel : mdph@mdph73.fr

Maison sociale du Département, Centre local d'information et de coordination (CLIC) et antenne de planification

45 avenue Jean Jaurès - Hall 3
Tél. 04 79 89 57 00
Courriel : clic-albertville@savoie.fr

Mission locale Jeunes

108 rue de la République
Tél. 04 79 31 19 19
Courriel : secretariat@mlj-tarentaise.com



Vendredi 13 octobre : Les CM2 de la Plaine de Conflans ont participé à Radio Risques dans une enquête de terrain sur les chutes de rochers.



Mercredi 18 octobre : La Ville d'Albertville signait le contrat de sécurité intégrée qui formalise la coordination des moyens de prévention et sécurité entre Préfecture, Mairie et Parquet.



Jeudi 19 octobre : C'était la pose officielle de la 1^{ère} pierre du Groupe scolaire du Val des Roses.



Du 16 au 22 octobre : Le Grand Bivouac, festival du film documentaire et du livre a, une fois de plus, dépaycé tout Albertville.



Vendredi 17 novembre : La deuxième codiffusion de 2023 entre la Ville et le Dôme Théâtre, "Je ne cours pas, je vole" a eu un franc succès !



Du 17 au 20 novembre : L'Hôtel de Ville s'est illuminé de bleu dans le cadre de l'opération « Lumières sur les droits de l'enfant » avec l'UNICEF.



Samedi 2 décembre : Le Marché de Noël, organisé par Shop'in Albé, a animé la Place de l'Europe entre délices à manger ou à offrir.



Samedi 2 décembre : Parade et illuminations ont fait d'Albertville une ville onirique toute en couleurs le temps de lancer Noël en lumières.



Samedi 11 novembre : Albertville a rendu hommage à tous les morts pour la France lors de la commémoration de l'anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.



Mercredi 15 novembre : Les pluies ont entraîné une des plus grosses crues de l'Arly de ces dernières années.



Samedi 2 et dimanche 3 décembre : Le festival Neige et Glace a offert aux amateurs de sports d'hiver, découverte des pistes, activités en tout genre et une bourse aux skis.



Mardi 5 décembre : Journée Nationale d'Homage aux "Morts pour la France" pendant la Guerre d'Algérie et les Combats du Maroc et de la Tunisie.

Des plans pour les mercredis



L'Accueil de loisirs Les Pommiers s'est inscrit au dispositif « Plan mercredi ». Depuis 2020, la Ville d'Albertville, l'Éducation Nationale et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ont établi un partenariat pour proposer des activités aux enfants en cohérence avec les projets d'école. Les « Plans mercredi » ont pour objectif de favoriser des projets rassemblant des acteurs locaux en faveur de la jeunesse.

Dans les écoles d'Albertville, lors de l'année scolaire 2023-2024, le thème retenu pour ces activités est « Autour de nous ». Il s'agit de faire découvrir aux enfants leur environnement proche et les spécificités de notre territoire aux travers de ses institutions, personnes, cultures...



Différents ateliers sont dédiés aux tranches d'âges. Ainsi, la compagnie « Le chuchot de la charrette », composée d'un musicien et d'une conteuse, partage avec les 3-4 ans

leur musique et les émotions qui en découlent.

En lien avec la Résidence des 4 vallées et l'Accueil de jour Alzheimer, les 5-6 ans composent un spectacle « Le passé composé ». Cette pièce permet un lien intergénérationnel entre seniors et tout-petits tout en mettant le langage à l'honneur avec des prises de parole en public.

Le groupe des 7-8 ans travaille à la réalisation d'une gazette pour présenter structures, établissements remarquables, commerces et associations d'Albertville. En bons journalistes, ils apprennent à communiquer sur le terrain et à rédiger.

Les 9-11 ans ont des ateliers plus « sports » entre une initiation à la pétanque et aux arts du cirque sous l'égide respective de « La Pétanque Albertvilloise » et de l'école du cirque « Patate'hi et Patate'ha ».



Survivrez-vous aux Albé Games ?



Les prochains Albé Games 2024, grand jeu-aventure, auront lieu du 22 au 25 avril.

Cette épopée permet à une vingtaine d'équipes mixtes de s'affronter lors de différentes épreuves sur 4 jours, avec pour leitmotiv « défi, convivialité et entraide ».

Si vous voulez tenter le sort et que votre équipe remporte les Albé Games, les inscriptions ouvrent à partir du 4 mars. Chaque équipe doit être composée de 4 personnes âgées de 12 à 15 ans et être obligatoirement mixte (au moins un membre du sexe opposé aux autres).

Vous pouvez vous inscrire à l'aide du QR code ci-contre ou en téléchargeant la fiche d'inscription sur www.albertville.fr. Les dossiers complets par équipe doivent être déposés au guichet unique, 7 rue Pasteur.

Pour toute information, le service Jeunesse est à votre disposition au 06 65 43 92 72.

Bon plan pour skier !

Croc'ski est un dispositif qui permet aux mineurs de 7 à 17 ans d'aller skier aux Saisies du 19 au 23 février 2024. Le transport, les cours de ski en station et les frais annexes (remontées mécaniques etc.) sont compris dans le forfait. Votre enfant devra seulement apporter repas et matériel. Croc'ski permet de s'initier ou de se perfectionner à la pratique du ski via des cours avec des moniteurs ESF et des temps de ski libres encadrés par des animateurs. Un rendez-vous sera donné tous les jours pour prendre le bus. Seulement 80 places

sont disponibles, il vous faudra réserver les places de vos enfants à l'avance pour qu'ils puissent participer.

Les inscriptions débutent le 5 février. Tarifs en fonction du quotient familial.

Pour plus de renseignements, renseignez-vous via le Portail Famille ou auprès du guichet unique au 04 79 10 45 14



N'oubliez pas de donner votre sang !

Voici le planning des collectes du don du sang 2024 organisées grâce à l'Amicale des donneurs de sang bénévoles d'Albertville et l'Établissement Français du Sang. Il est toujours très important de donner votre sang si vous en avez la capacité, les stocks étant faibles.

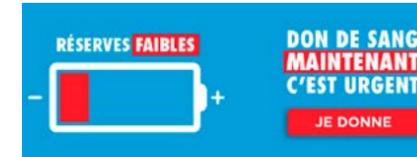
Les dons pourront se faire au 23 chemin de la Pierre du Roy, Salle de la Pierre du Roy les jours suivants :

De 7h45 à 11h15

- Mardi 9 janvier
- Mardi 16 avril
- Mardi 13 août
- Mardi 17 décembre

De 15h30 à 19h30

- Lundi 12 février
- Mardi 7 mai
- Mardi 11 juin
- Mercredi 3 juillet
- Mardi 3 septembre
- Lundi 21 octobre
- Lundi 4 novembre



Aide à l'installation de médecins généralistes

La Ville d'Albertville, comme beaucoup d'autres territoires en France, fait face à une démographie médicale insuffisante. Considérée comme une zone d'action complémentaire par l'ARS (Agence régionale de santé), Albertville fait son possible pour être plus attractive pour le corps médical. L'espace santé, avenue Jean Jaurès, aide à l'accès aux spécialistes avec l'installation récente d'un rhumatologue et d'un urologue en plus de ceux déjà présents.

Mais d'ici fin 2024, 6 médecins généralistes devraient prendre leur retraite. Pour limiter le manque de successeurs, la mairie a signé une convention de partenariat avec le

cabinet SCM Lilas, situé parking des Reisses. Les associés du cabinet entendent agrandir leurs locaux pour accueillir de nouveaux praticiens et notamment leurs deux remplaçants actuels les Dr Élise Chevallier et Matthieu Appel, dès 2024. Pour soutenir les frais d'installations professionnelles (accès aux outils numériques, aménagement mobilier des nouveaux locaux, etc) la Ville d'Albertville leur verse une aide individuelle de 10 000€.

Cette aide est la contrepartie à l'engagement des deux médecins concernés d'exercer dans une zone sous-dense pendant au moins 3 ans.



Citoyen et sauveteur à la fois



Grâce à l'application SAUV Life, lorsque les secours reçoivent un appel, ils peuvent notifier des citoyens sauveteurs. Les citoyens sauveteurs qui sont géolocalisés à proximité de la victime reçoivent une alerte sur leur smartphone via l'application. Cette alerte indique la localisation de la victime et les instructions à suivre.

Une fois sur les lieux, ils peuvent commencer à prodiguer les premiers secours à la victime ou récupérer le défibrillateur le plus proche. Ils sont guidés si nécessaire par téléphone pour prodiguer les premiers secours le temps que les pompiers ou le SAMU arrivent et prennent la relève.

Pour devenir citoyen sauveteur : www.sauvlife.org



Rappel chocolaté



Les élus ont visité les aînés de la commune courant décembre pour leur offrir les chocolats de fin d'année. Si vous en êtes bénéficiaire et étiez absent à cette occasion, vous pouvez venir chercher votre boîte à la Maison des Associations. Pour cela, vous aurez besoin de l'avis de passage déposé dans votre boîte aux lettres et d'une pièce d'identité. Vous pouvez récupérer vos chocolats lors des permanences du lundi 8 janvier au jeudi 11 janvier de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.



Faites halte, on prend le relais

France Alzheimer Savoie a ouvert une nouvelle halte relais sur Albertville depuis le 6 décembre 2023.

De 14h à 17h, la halte relais est proposée gratuitement une fois par mois le mercredi. Elle accueille les personnes malades et leurs proches aidants pour leur offrir un lieu de soutien, d'écoute et d'échanges à travers des temps d'activités et de convivialité.

Venir à la halte relais a plusieurs effets :

- Permettre aux personnes malades et à leurs proches de sortir de chez eux et de rompre l'isolement,
- Faire accepter progressivement la nécessité d'aides extérieures,
- Permettre à l'aidant de prendre conscience que le proche malade peut bénéficier d'activités collectives, de manière autonome sans aide,
- Partager ensemble des temps de convivialité et de loisirs.

Pour s'inscrire ou tout renseignement :

France Alzheimer Savoie au 04 79 60 31 48 ou au 07 66 20 44 86 ou par courriel à secretariat73@francealzheimer.org
Maison des associations, 21 rue Georges Lamarque, Albertville.

La halte relais est ouverte à toutes les personnes malades et leurs proches aidants sur inscription. Les dates du 1^{er} semestre 2024 sont les 2^{èmes} mercredis du mois :

- 10 janvier,
- 14 février,
- 13 mars,
- 10 avril,
- 15 mai,
- 12 juin.

En cas de grand froid

La Ville d'Albertville vous permet d'être recensé en tant que personne isolée. Cela peut être nécessaire surtout en période hivernale.

Si le plan d'alerte est déclenché (grand froid etc.), le recensement permet une intervention rapide des services médicaux et/ou sociaux. Les personnes âgées, handicapées et/ou isolées peuvent s'inscrire personnellement ou être inscrites par un proche.

La fiche d'inscription est disponible à l'Hôtel de Ville et à l'Espace administratif et social. Vous pouvez aussi la télécharger sur le site www.albertville.fr

Elle est à retourner par courrier à l'Hôtel de Ville, 12 Cours de l'Hôtel de Ville 73200 Albertville Cedex ou par courriel à ville@albertville.fr



Prévenir les intoxications



Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche, chaque année, près de 4 000 foyers français et plus de 300 personnes en Auvergne-Rhône-Alpes. En 2022, le nombre a augmenté avec 470 signalements à l'Agence Régionale de Santé. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée). Compte tenu de la hausse des prix du gaz et de l'électricité,

certaines personnes ont recours à des modes de chauffage non adaptés, augmentant les risques d'intoxication. Ces intoxications peuvent entraîner la mort.

Pour éviter les intoxications, quelques réflexes sont essentiels :

- Ne laissez pas sans surveillance et n'utilisez pas de manière prolongée tout chauffage d'appoint non électrique,
- Si vous devez installer ou utiliser des groupes électrogènes, braser, barbecue ou outils à moteur thermique (tronçonneuses...), placez-les impérativement à l'extérieur.
- Chaque année, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié,
- Veillez à une bonne aération et ventilation de votre logement,
- Respectez les consignes d'utilisation de vos appareils,
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, four, etc.,

En savoir plus : www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/monoxyde-de-carbone



Urbanisme : Quelles autorisations pour vos travaux ?

En matière d'urbanisme, les travaux sont soumis à deux règles principales :

- le dépôt d'une autorisation,
- le respect des règles du Plan local d'urbanisme que vous trouverez sur www.albertville.fr



LEXIQUE

- DP : Déclaration de demande préalable
- PC : Permis de construire
- PLU : Plan Local d'Urbanisme
- ABF : Architecte des Bâtiments de France

Le recours à l'architecte est obligatoire si la surface de plancher > à 150 m².

La commune est soumise à un secteur protégé (500 m autour de Conflans). Tous les travaux nécessitent une autorisation et l'aval de l'ABF.

01 CONSTRUCTION NOUVELLE OU EXTENSION

Entre 5 m² et 20 m² = DP
Plus de 20 m² = PC

02 ANNEXE

Entre 5 m² et 20 m² = DP
Plus de 20 m² = PC

03 TRAVAUX MODIFIANT L'ASPECT EXTÉRIEUR

- Ravalement de façade = DP
- Réfection de toit = DP
- Changement des fenêtres = DP
- Pompe à chaleur = DP
- Vélux = DP
- Panneaux solaires = DP
- Création d'ouverture = DP

04 PISCINE

- 0-10 m² avec une structure inférieure à 1,80 m de hauteur : Aucune formalité
- 10-100 m² avec une structure inférieure à 1,80 m de hauteur = DP
- Structure supérieure à 1,80 m de hauteur = PC

05 CLÔTURE DP

Attention : il est important de prendre RDV avec le service urbanisme pour vérifier la faisabilité de votre projet

SERVICE URBANISME

☎ 04 79 10 44 20

✉ urbanisme@albertville.fr

Faire un beau futur pour Albertville

Frédéric Burnier Framboret, Bérénice Lacombe, Jean-François Brugnol, Christelle Sevessand, Hervé Bernaille, Karine Martinato, Jean-Pierre Jarre, Jacqueline Roux, Michel Batailler, Pascale Masoero, Alain Moccilin, Yves Breche, Josiane Curt, Lysiane Chatel, Pascale Voutier Repellin, Muriel Théate, Jean-Marc Rolland, Pierre Carret, Jean-François Durand, Valérie Gourlin-Robert, Morgan Chevassu, Fatiha Brikoui Amal, Cindy Abondance, Élodie Morel, Davy Coureau, Louis Bosc

Alors que l'année 2023 vient de s'achever, nous portons déjà notre regard sur 2024. De grands défis et de beaux projets nous attendent et soyez assurés que toute l'équipe de la majorité sera au rendez-vous pour les réaliser. Tout d'abord au premier trimestre, c'est le campus des métiers de la montagne qui va voir le jour. Ce bâtiment, entièrement rénové, va héberger différents organismes de formation, pour permettre aux jeunes et aux moins jeunes de se former à Albertville. C'est un projet ambitieux qui va permettre une nouvelle attractivité de notre ville. Au printemps, nous devrions aussi voir la réouverture du camping municipal avec une offre élargie d'hébergements touristiques. Il y aura (enfin) la livraison des nouveaux équipements du stade Jo Fessler,

et la finalisation des travaux les plus importants de l'école du Val des Roses. Nous prévoyons aussi la livraison des nouveaux locaux du guichet unique du service enfance jeunesse de la ville, permettant un meilleur accueil des habitants. L'entrée et la scène du théâtre de Maistre seront également livrées en ce début d'année. En termes de voirie, la sécurisation de la montée de Pallud sera finalisée, l'aménagement de la rue Suarez également, et nous continuerons notre programme d'investissements importants pour la réfection des routes. Comme vous pouvez le constater le travail ne manquera pas, et nous serons toujours présents et enthousiastes pour le réaliser au profit de l'ensemble des Albertvillois. Bonne année 2024 à tous !

Albertville autrement

Laurent Graziano, Claudie Ternoy-Léger, Philippe Perrier, Dominique Ruaz, Stéphane Jay, Julien Yoccoz

Courriel : albertvilleautrement@gmail.com

2023 tire sa révérence sur fond de tensions.

Les nombreux conflits, la résurgence de la question palestinienne, l'impasse dans laquelle sont engagés Israël et le Hamas, tout semble confirmer la spirale guerrière et la militarisation des relations internationales. Dans ce contexte, notre commune partenaire de l'UNICEF aurait pu afficher son attachement à la défense des droits de l'enfant. Quand des milliers d'entre eux tombent sous les bombes à Gaza, rappeler leur droit à être protégés en temps de guerre aurait du aller de soi pour une « ville amie des enfants » et universaliste par son olympisme. Aucune occasion d'éduquer à la paix et à la fraternité ne doit être manquée en ces temps troubles pour assurer notre unité.

Le contexte national est quant à lui marqué par une augmentation de 25% des prix des produits alimentaires en

2 ans ! Aujourd'hui, il ne s'agit plus de préserver le pouvoir d'achat mais celui de se nourrir convenablement. Que faire localement ? Face à l'augmentation des besoins et à la baisse des dons des particuliers, la ville doit renforcer son soutien aux associations caritatives. La précarité sous toutes ses formes nourrit une colère sourde dangereuse pour notre démocratie. Le soutien du maire et de sa majorité à une augmentation du tarif de l'eau de 10% chaque année jusqu'en 2027 ne peut localement que renforcer la précarité et la colère.

Bonne année 2024 avec à la clef un recul des inégalités et la santé pour tous ! Voilà un combat qui mérite d'être mené !

Ravivons la flamme

Esman Ergül

Texte non parvenu dans les délais.

Serez-vous recensés ?



Tous les ans, la commune d'Albertville réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer petits et grands

projets et tenter d'y répondre. 8 % des Albertvillois seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

Si vous en faites partie, vous serez contactés par un agent recenseur qui vous remettra un document et vous expliquera comment répondre :

- soit à l'aide des questionnaires papier qui vous seront remis,
- soit en ligne qui est un moyen simple et rapide grâce à des codes qui vous seront fournis.

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements... Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le-recensement-et-moi.fr

Albertville rejoint le programme ÉduRénov

ÉduRénov est un programme de la Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts. Il vise à accompagner les collectivités dans les projets de rénovation énergétique des bâtis scolaires.

L'adhésion au programme a été signée à l'Hôtel de Ville le 12 décembre dernier. Toutes les écoles d'Albertville seront concernées par ÉduRénov ; des travaux déjà en cours (école Pargoud) aux projets prévus dans les prochaines années.

Les avantages d'ÉduRénov :

- accès simplifié à des ressources spécifiques à la rénovation énergétique et/ou l'adaptation climatique des bâtiments scolaires,
- ressource de projets sous la forme d'un site web dédié où des critères permettront de trouver facilement les projets qui correspondent à nos besoins,
- outils numériques comme l'outil Prioreno pour cartographier les consommations énergétiques de nos bâtiments publics,



- outils et services mis en œuvre par les partenaires comme pour la recherche et l'appui à la rédaction de nos demandes de subventions,

- accès au dispositif d'animation nationale (conférences, webinaires thématiques, témoignages, retours d'expériences, tables rondes etc.),

- accompagnement dédié spécifique pour nous conseiller en matière d'ingénierie de projet ou en termes de financement.

Pour les projets avancés dans leur réalisation, comme dans le cas du Groupe Scolaire du Val des Roses, ÉduRénov nous permet d'avoir accès à plusieurs dispositifs d'aide au financement comme l'Édu prêt ou le dispositif intracting auprès de la Banque des Territoires à des taux préférentiels !

50% environ du patrimoine immobilier des collectivités sont des établissements scolaires

30% de la consommation énergétique des collectivités vient de ces bâtiments

10 000 établissements concernés d'ici 2027

40% de réduction de la consommation énergétique des projets

2 Mds€ de financements mobilisés

Prochain scrutin : les Européennes

Les prochaines élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024.

L'inscription sur les listes électorales est possible :

- en ligne jusqu'au mercredi 1^{er} mai 2024 minuit sur www.elections.interieur.gouv.fr,
- en mairie jusqu'au vendredi 3 mai 2024 à 17 heures.

Pour vous inscrire, vous aurez besoin d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile.

Les ressortissants de l'Union Européenne peuvent s'inscrire s'ils sont domiciliés en France et qu'ils ne sont pas déjà inscrits dans leurs pays d'origine pour ce scrutin.



Monstre de littérature, monstre de scène

André Dussollier, qu'on ne présente plus, jouera son dernier seul en scène *Sens Dessus Dessous* au Dôme Théâtre le **lundi 19 février 2024**. Du narrateur dans *Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain* au père de *Tanguy* en passant par Staline dans *Une exécution ordinaire*, André Dussollier prend ses influences et s'implique dans tous les domaines du cinéma, du théâtre et de la radio.



Dans *Sens Dessus Dessous*, titre qu'il emprunte au sketch de Raymond Devos et qu'il joue sur scène, il ressuscite les voix de ses auteurs préférés, entre grands noms et oubliés de leur époque, des temps anciens et nouveaux. Il lie ces proses, poèmes et sketches via une pièce de Sacha Guitry



Et bondissant, il l'est ! Sautant d'un texte à l'autre, jonglant avec les mots avec délectation.

Un soir quand on est seul et donne une cohérence, une modernité aux mots, seul sur scène ou presque. Presque seul parce qu'outre le goût de la solitude, André Dussollier a aussi celui de partager. Avec le télescopage de choses graves et légères, de la tragédie à l'absurde, il nous apprend que de l'ornière où l'on se trouve, on peut toujours rebondir.

Informations pratiques :
Lundi 19 février à 20h

Durée 1h25 - À partir de 14 ans
Tarifs de 35 à 45€ - Réservation sur www.dometheatre.com ou au **04 79 10 44 80**

Le CMJA vous invite à sa soirée lycéenne !

Les jeunes conseillers du Conseil Municipal Jeunes d'Albertville (CMJA) organisent un bal d'hiver solidaire **pour tous les 15-17 ans**. Il aura lieu **samedi 27 janvier de 20h30 à minuit à la salle de la Pierre du Roy**. Cette soirée égayera le début de l'année et permettra de faire connaître le CMJA à leurs camarades lycéens auxquels l'événement est destiné.

La première partie sera animée par un concert de groupes de musique de jeunes locaux puis en seconde partie un DJ s'occupera de faire danser la jeunesse.

L'entrée est payante avec une buvette sans alcool sur place. Tous les fonds seront reversés à l'UNICEF.



Pays d'Albertville
L'Aventure au cœur des Alpes

BALADE PÉDESTRE

sur le sentier du Bois du coq à Albertville

Envie d'une balade tout près de chez vous ? Nous avons l'itinéraire qu'il vous faut pour vous oxygéner. Partez à pied depuis Albertville et prenez un peu de hauteur pour vous aérer l'esprit.

Rendez-vous sur le parking au pied de la côte du Villard, derrière le rond-point de la Croix de l'Orme dans le quartier de Saint-Sigismond. Par beau temps, découvrez une boucle très facile à faire en famille ou entre amis en une heure environ. L'itinéraire vous offre un beau panorama sur la ville et une magnifique vue sur les montagnes alentours.



INFOS PRATIQUES :

- ★ **Niveau :** facile
- 🚶 **Départ :** quartier de la Croix de l'Orme à Albertville
- 📍 **Distance :** 3,6 km
- 📏 **Dénivelé :** 153M +
- 🕒 **Durée :** de 1h à 1h15 selon votre rythme
- 📖 **Type d'itinéraire :** en boucle

Au départ, suivez la route de Perthuis depuis le parking en direction de Mercury sur environ 400m. Arrivés au carrefour entre la route de Perthuis et le chemin des Molettes, tournez à droite. Continuez sur le chemin des Molettes jusqu'à ce qu'il se divise en deux et prenez à gauche. Marchez ensuite sur une montée un peu plus ardue et, au 281, prenez à nouveau à gauche sur le chemin forestier pour rejoindre le hameau de Létraz.



Pour les amateurs de patrimoine, un arrêt s'impose devant la chapelle. De là-haut, vous aurez une vue panoramique sur la ville d'Albertville avec en toile de fond les montagnes environnantes. Pour le retour, l'itinéraire se poursuit en immersion dans la forêt du Bois du Coq entre vergers et grands feuillus jusqu'à Albertville avant de revenir dans le quartier de Saint-Sigismond. Plus d'informations au sein des 3 accueils touristiques ou sur l'appli de géo-guidage gratuite « **Traces Alpines** ».

Pour votre sécurité :

Attention : La bonne visibilité et la sécurité de cet itinéraire ne sont pas assurées en cas de fortes chutes de neige. Vous évoluez sous votre propre responsabilité.

N'hésitez pas à contacter la Maison du Tourisme au 04 79 32 04 22 pour plus de conseils. N'oubliez pas de prévoir un équipement chaud et adapté aux conditions de balades pédestres en hiver.

Testez aussi 4 parcours permanents d'orientation

À vos marques, prêt, courez !

Ces parcours permanents d'orientation sont accessibles à tous, tout au long de l'année, pour le plus grand plaisir des petits comme des grands. 4 parcours sont en place pour le moment, celui de la cité médiévale de Conflans, du centre-ville et du parc Olympique d'Albertville et celui de la commune de Cevins.

Ils sont initiés par l'ANO (Albertville Nature Orientation) en partenariat avec la Maison du Tourisme du Pays d'Albertville, la Ville d'Albertville, le service Ville d'Art et d'Histoire de la Ville, le comité départemental de course d'orientation, la ligue régionale de course d'orientation, les écoles Albert Bar et Martin Sibille, l'Agglomération Arlysère.

Tarif Carte : 2€

Points de vente : Maison du Tourisme du Pays d'Albertville / Bureau d'Information Touristique d'Ugine et du centre-ville d'Albertville, Musée d'art et d'histoire, grande Place de Conflans.

Dites « MIAM »



Dans sa dernière exposition, le centre d'art et de rencontre Curiox d'Ugine s'associe au Musée d'art et d'histoire d'Albertville pour accueillir les œuvres du Musée international des arts modestes de Sète (MIAM). L'exposition intitulée « 1000 figures » a commencé le 16 décembre et sera visible au musée jusqu'en juin 2024.

Fondé par les artistes Hervé Di Rosa et Bernard Belluc, le MIAM entend abattre les frontières entre culture savante et culture populaire. Focalisant l'attention sur les productions oubliées, bibelots, jouets ou autres images déclassées, les « arts modestes » suscitent la curiosité et ouvrent le regard pour créer de nouvelles zones de convergence. Mais pourquoi des œuvres du MIAM au Musée d'art et d'histoire ? Quel lien existe-t-il entre une piñata mexicaine et une statuette

de Bessans ? Que peuvent nous apprendre les figurines religieuses réalisées en série sur nos Vierges sculptées du XVIII^e siècle ? L'exposition « 1000 figures », présente au musée, nous invite à faire un pas de côté dans le temps et dans l'espace afin de renouveler le regard que nous posons sur notre patrimoine local...

Le projet d'exposition est porté par le Centre d'art Curiox, à Ugine. L'exposition, centrée autour du thème de la figure, permettra de mettre en parallèle des œuvres du MIAM et des œuvres de l'artiste Hervé Di Rosa. Partenaire du projet, le Musée d'art et d'histoire d'Albertville exposera une partie des œuvres du MIAM au sein même de son parcours permanent.

Plus d'informations au 04 79 37 86 86.



Les inscriptions sont ouvertes

La Fête de la musique revient animer les rues et les places d'Albertville. Si vous désirez monter sur scène et y participer, le service Culture de la Ville ouvre les inscriptions jusqu'au vendredi 29 mars 2024.

Si vous avez un instrument, un groupe, une voix de soprano... que la scène vous appelle et que les feux des projecteurs vous électrisent, n'hésitez pas une seconde de plus et inscrivez-vous !

Téléchargez le dossier d'inscription sur le site www.albertville.fr. Vous pouvez l'envoyer ou avoir plus de renseignements par courrier à culture@albertville.fr ou au 04 79 10 45 12.



Cavalière médaillée

Félicitations à Coline Edel du Centre Équestre des Millières pour sa médaille d'argent aux Championnats de France d'équitation 2023. Lors de la Generali Open de France dans la discipline Concours Complet d'Équitation (dressage, cross et saut d'obstacles), catégorie Club 1 Jeune Cavalier, elle a su faire briller son travail et sa persévérance pour monter sur le podium !

De la boxe d'élite !

Le club de Boxe française Albertville fête ses 40 ans. Pour marquer le coup de sa longévité, il organise le samedi 3 février un Championnat de France en catégorie Élite A. Ce championnat représente le meilleur niveau national de compétition, une occasion à ne pas manquer !

Le gymnase municipal, rue des fleurs, accueillera la rencontre sur la journée avec de 14h à 17h un gala « jeunes » afin de mettre en avant les boxeurs qui portent l'avenir du club. Pour le championnat, les portes ouvriront à 19h pour un début à 20h.

Entrée 15€, nombre de places limité : plus d'informations et billetterie via le QR code ou sur savate-boxe-francaise-albertville.fr



Du 16 déc. 2023 au 23 juin 2024

EXPOSITION « 1 000 FIGURES ? LE MIAM D'HERVÉ DI ROSA... INVESTIT LE MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE »

Dôme Théâtre - voir p.22



Janvier

Mercredi 3 janvier à 10h30

GRAINES D'HISTOIRES

Histoires racontées pour le plaisir des petites et grandes oreilles - Gratuit

Médiathèque d'Albertville

Jusqu'au 7 janvier de 14h

à 20h le samedi et 14h à 19h, les autres jours (fermé le 1^{er} janvier)

PARC NEIGE ET GLACE

Patinoire, piste de luge, buvette, terrasse et décors de Noël. Tarif : 2 € pour 2h d'accès à la patinoire ou à la piste de luge

Esplanade de l'Hôtel de Ville

Dimanche 7 janvier de 10h à 14h

LES SAINT-SMONIENS FÊTENT LA NOUVELLE ANNÉE

Square de la Croix de l'Orme

Mardi 9 janvier de 7h45 à 11h15

DON DU SANG

Amicale des donneurs de sang bénévoles d'Albertville

Salle de la Pierre du Roy



Mardi 9 janvier à 12h15

PAUSE PATRIMOINE

Saint-François de Sales 2€ - Gratuit : moins de 12 ans accompagné d'un adulte payant

Rdv à l'église de Conflans

Mardi 9 janvier de 14h à 16h30

ATELIER BRICO/DÉCO

Centre Socioculturel Sur inscription - 04 79 89 26 30

Maison de quartier du Champ de Mars

Du 10 janvier au 6 février

SOLDES D'HIVER



Mercredi 10 janvier de 10h à 11h30

ATELIER ENFANTS/PARENTS

Centre Socioculturel Sur inscription - 04 79 89 26 30

986 avenue Commandant Dubois

Du 12 janvier au 1^{er} mars

EXPOSITION : TYPOGRAPHIE PAR L'ATELIER DE CONFLANS

Visite libre pendant les horaires d'ouverture de la médiathèque - Gratuit

Médiathèque d'Albertville

Mercredi 17 janvier

à 19h15

VŒUX À LA POPULATION

Salle de la Pierre du Roy



Vendredi 19 janvier de 9h à 11h30

ATELIER CUISINE

Galettes des rois - Centre Socioculturel Sur inscription - 04 79 89 26 30

Maison de quartier du Champ de Mars

Vendredi 19 janvier à 20h

MICHEL SARDOU EN CONCERT

« Je me souviens d'un adieu »

Tarifs de 39 € à 119 €

Halle olympique

Samedi 20 janvier à 20h30

CONCERT DU NOUVEL AN

Orchestre d'Harmonie d'Albertville

Tarif : 9 € - Tarif réduit : 6 €

Gratuit pour les moins de 12 ans

Dôme Théâtre

Mardi 23 janvier à 14h30

THÉ PATRIMOINE : ATELIER ÉCRITURE

Pour les plus de 60 ans Inscription jusqu'à la veille à 16h au 04 79 37 86 85 ou à reservations.patrimoine@albertville.fr

Rdv au Musée d'art et d'histoire

Mercredi 24 janvier à 14h

LES MASCOTTES FONT LEUR SHOW SUR LA PATINOIRE

Tarif unique 9,90 €

Patinoire de la Halle olympique

Samedi 27 janvier à 10h

CLUB JUNIOR

Si tu as entre 9 et 11 ans, viens échanger autour de tes livres préférés

Médiathèque d'Albertville

Samedi 27 janvier

à 14h

ÉCRAN OUVERT : FÊTE DU CINÉMA AMATEUR

Projection de films, animation - Entrée libre

Dôme Cinéma



Dimanche 28 janvier de 13h à 20h

CONCOURS DE BELOTE

Liens club des 4 vallées - 12 €

Salle du Val des Roses



Février

Samedi 3 février à 10h30

CONCERT : POR VOÇÉ

Musique classique et jazz Gratuit sur inscription au 04 79 10 44 72

Médiathèque d'Albertville

Samedi 3 février à 20h

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE BOXE FRANÇAISE

Entrée : 15 €

Gymnase municipal - voir p.22

Samedi 3 à 20h30

et dimanche 4 février à 14h30

GALA CARITATIF « À LIVRES OUVERTS »

Venez ouvrir les plus beaux livres de la bibliothèque des Jojo avec danses et chansons

Renseignements au 06 75 12 36 64

Tarif : 15 €

Dôme Cinéma

Mardi 6 février à 12h15

PAUSE PATRIMOINE

L'école des filles à Conflans 2€ - Gratuit : moins de 12 ans accompagné d'un adulte payant

Rdv dans la cour de l'école de Conflans

Mardi 6 février de 14h à 16h30

ATELIER BRICO/DÉCO

Centre Socioculturel Sur inscription - 04 79 89 26 30

Maison de quartier du Champ de Mars

Mardi 6 février à 20h

RAVE LUCID / CIE MAZELFRETEN / DANSE ÉLECTRO

Tarifs de 8 à 27 €

Dôme Théâtre

Mercredi 7 février à 10h30

GRAINES D'HISTOIRES

Histoires racontées pour le plaisir des petites et grandes oreilles - Gratuit

Médiathèque d'Albertville

Jeudi 8 février de 8h45 à 11h15

BALADE DU JEUDI (SORTIE RAQUETTES)

Centre Socioculturel Sur inscription - 04 79 89 26 30

Rdv au Centre socioculturel

Vendredi 9 février de 9h à 11h30

ATELIER CUISINE

Tartes salées sucrées - Centre Socioculturel Sur inscription - 04 79 89 26 30

Maison de quartier du Champ de Mars

Lundi 12 février de 15h30 à 19h30

DON DU SANG

Amicale des donneurs de sang bénévoles d'Albertville

Salle de la Pierre du Roy



Mercredi 14 février de 10h à 11h30

ATELIER ENFANTS/PARENTS

Centre Socioculturel Sur inscription - 04 79 89 26 30

986 avenue Commandant Dubois

Mercredi 14 février à 14h

CARNAVAL SUR LA PATINOIRE

Tarif : 9,90 €

Patinoire de la Halle olympique

Jeudi 15 février à 14h15

THÉ THÉÂTRE - THE VERY BIG EXPERIMENTAL TOUBIFRI

ORCHESTRA & LOÏC LANTOINE

Musique enjouée, inspirée du rock, du jazz et des airs populaires. Tarif spécial pour les 60 ans et + : 14 €

Inscription obligatoire au 04 79 10 45 00

Dôme Théâtre

Samedi 17 février à 10h

CLUB JUNIOR

Si tu as entre 9 et 11 ans, viens échanger autour de tes livres préférés

Médiathèque d'Albertville

Lundi 19 février à 20h

ANDRÉ DUSSOLLIER - SENS DESSUS DESSOUS

Dôme Théâtre - voir p.20

Samedi 24 et dimanche 25 février

SALON DU MIEUX-ÊTRE

Association Bakasana

Salle de la Pierre du Roy

Mercredi 28 février à 10h30

QU'AS-TU VU AU MUSÉE ?

Pour les 3-5 ans

Mercredi 28 février à 14h30

CHASSE AU TRÉSOR

Pour les 8-12 ans

5€/enfant. Gratuit pour l'adulte accompagnant. 1 adulte par famille. Inscription jusqu'à la veille à 16h

au 04 79 37 86 85 ou à reservations.patrimoine@albertville.fr

Rdv au Musée d'art et d'histoire



- Ville d'Albertville

20

Meilleurs vœux

24

Vœux à la population

MERCREDI 17 JANVIER À 19H15

SALLE DE LA PIERRE DU ROY

WWW.ALBERTVILLE.FR